

---

# BILAN ANNUEL 2022

---

RAPPORT MORAL  
RAPPORT D'ACTIVITÉS  
RAPPORT FINANCIER

# TABLER DES MATIÈRES

<b>I. LA SHF EN 2022</b>	<b>3</b>
<i>Le conseil d'administration</i>	<b>4</b>
<i>L'équipe salariée</i>	<b>6</b>
<i>Les coordinateurs régionaux</i>	<b>7</b>
<i>Les adhérents</i>	<b>8</b>
<i>L'implication bénévole</i>	<b>10</b>
<i>Le réseau partenarial</i>	<b>12</b>
<b>II. RAPPORT MORAL</b>	<b>13</b>
<b>III. RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	<b>16</b>
<i>Les projets techniques</i>	<b>17</b>
<i>Expertise</i>	<b>35</b>
<i>Communication</i>	<b>41</b>
<i>Engagement partenarial :</i>	<b>44</b>
<i>Cap Nature et Biodiversité</i>	
<b>IV. RAPPORT FINANCIER</b>	<b>45</b>
<i>Compte de résultat</i>	<b>46</b>
<i>Bilan</i>	<b>58</b>

# LA SHF EN 2022

---



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2022 a voté le renouvellement du conseil d'administration. Un membre a présenté sa démission : Ludivine Quay. Deux membres n'ont pas souhaité se représenter : Hugo Cayuela et Eric Graitson. Deux membres sortants se sont représentés et ont été réélus : Jérémie Souchet et Sylvain Ursenbacher. Quatre nouveaux administrateurs se sont engagés à nos côtés : Marine Deluen, Grégory Deso, Fanny Richard et Eric Sansault.

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration se composait des quinze membres suivants :

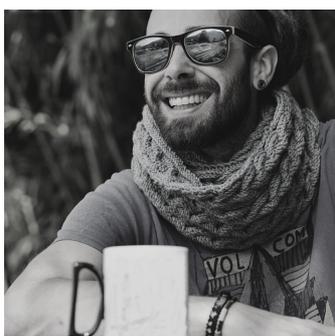
**Jean-Marie Ballouard**, trésorier adjoint  
**Frédéric Beau**, administrateur  
**Stéphane Bellenoue**, trésorier  
**Jean Cassaigne**, secrétaire  
**Marine Deluen**, administratrice  
**Grégory Deso**, administrateur  
**Olivier Marquis**, administrateur  
**Claude Miaud**, président  
**Aurélien Miralles**, administrateur  
**Cécile Patrelle-Lombard**, administratrice  
**Fanny Richard**, administratrice  
**Alexandre Roux**, secrétaire adjoint  
**Eric Sansault**, administrateur  
**Jérémie Souchet**, vice-président  
**Sylvain Ursenbacher**, administrateur

# LE BUREAU



**Claude Miaud**

Président



**Jérémie Souchet**

Vice-Président



**Jean Cassaigne**

Secrétaire



**Stéphane Bellenoue**

Trésorier

# L'ÉQUIPE SALARIÉE

Au 31 décembre 2022, la SHF comptait cinq salariées :

**Anne Lombardi**, directrice

**Isabelle Chauvin**, responsable administrative et financière

**Myriam Labadesse**, chargée de mission "LIFE CROAA"

**Amélie Rossi**, chargée de mission "Tortues marines"

**Audrey Trochet**, chargée de mission "Suivi de populations"

## L'arrivée d'Anne Lombardi à la tête de l'équipe salariée



Anne a rejoint l'équipe salariée depuis septembre 2022, au poste de directrice.

# LES COORDINATEURS RÉGIONAUX

Nous nous appuyons sur un réseau de coordinateurs régionaux, dont voici la liste au 31 décembre 2022 :

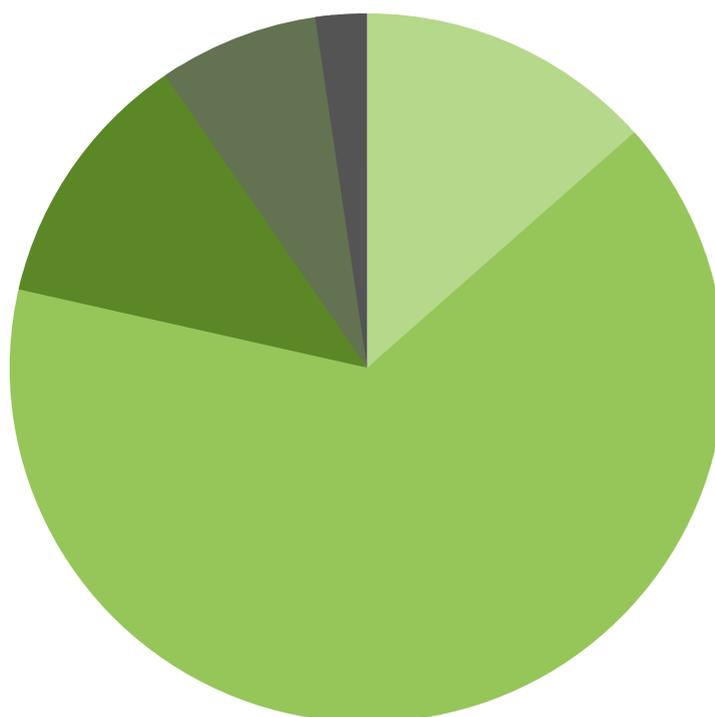
- Alsace** : Jacques Thiriet
- Aquitaine** : Matthieu Berroneau
- Auvergne** : Samuel Gagnier
- Bourgogne** : Nicolas Varanguin
- Bretagne** : Régis Morel
- Centre-Val de Loire** : Eric Sansault, André Dutertre et Angélique Villeger
- Champagne-Ardenne** : Stéphane Bellenoue
- Corse** : Florence Delay et Marie-Paule Savelli
- Franche-Comté** : Alix Michon
- Île-de-France** : Pierre Rivallin
- Languedoc-Roussillon** : Philippe Geniez
- Limousin** : Gabriel Métégnier
- Lorraine** : Damien Aumaître
- Midi-Pyrénées** : Gilles Pottier
- Nord-Pas-de-Calais** : Robin Quevillart
- Basse et Haute Normandie** : Mickaël Barrioz
- Pays de la Loire** : Benoît Marchadour et Morgane Sineau
- Picardie** : Vincent Acloque
- Poitou-Charentes** : Jean-Marc Thirion
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : Julien Renet
- Rhône-Alpes** : Jean-Luc Grossi

# LES ADHÉRENTS

En 2022, leur nombre est stable avec 387 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre, contre 389 en 2021.

71 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année pour soutenir nos actions, représentant 18 % des adhérents.

Les 28 adhésions de personnes morales représentent 7 % des adhésions. Les femmes représentent 25 % des adhérents.

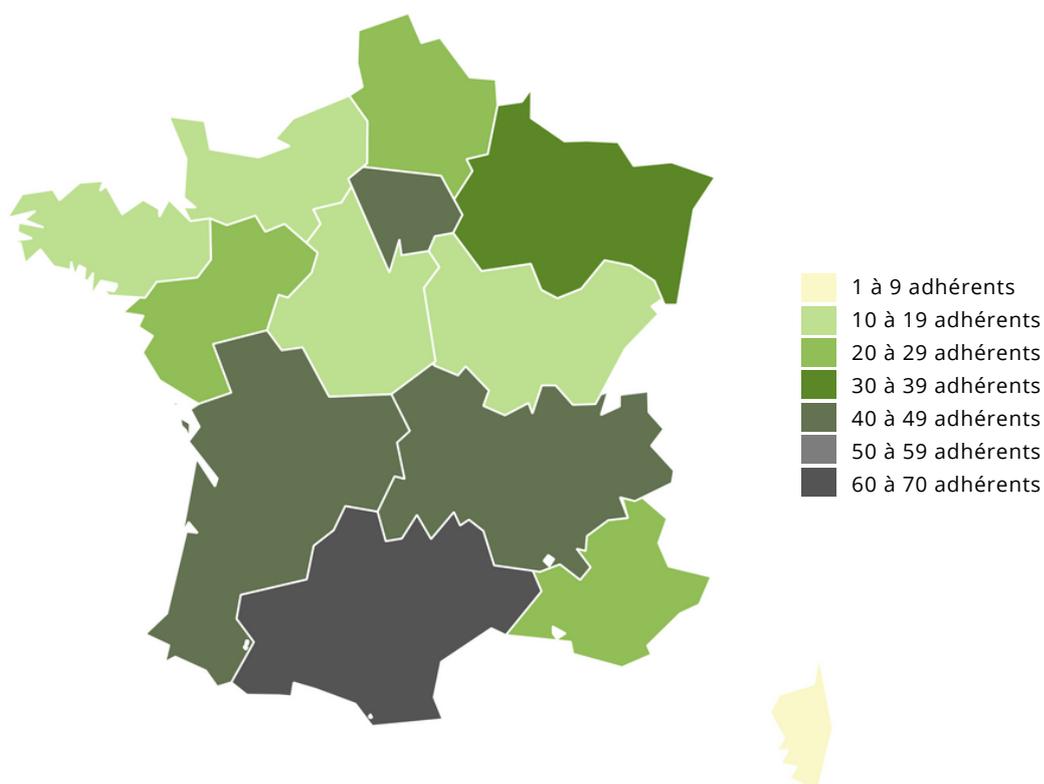


■	Adhésion individuelle - tarif réduit (52)
■	Adhésion individuelle (252)
■	Adhésion familiale (46)
■	Adhésion personne morale (28)
■	Adhésion de bienfaisance (9)

## Répartition des cotisations 2022

Nos adhérents se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec une majorité en Occitanie (17 %), Île-de-France (12 %), Auvergne-Rhône-Alpes (12%) et Nouvelle-Aquitaine (11%).

Au 31 décembre 2022, il est à noter que 15 départements ne comptent aucun adhérent : Aveyron (12), Cher (18), Corrèze (19), Corse du Sud (2A), Loire (42), Lot (46), Lozère (48), Haute-Marne (52), Meuse (55), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Vosges (88), Yonne (89), Martinique (972) et Mayotte (976).



Outre-mer : 3 adhérents - Étranger : 12 adhérents

### Répartition géographique des adhérents

La plateforme HelloAsso, plus simple et rapide que le format « papier », reste le mode d'adhésion privilégié, représentant 68 % des adhésions enregistrées.

# L'IMPLICATION BÉNÉVOLE

La valorisation du bénévolat, mise en place depuis 2017, continue d'être comptabilisée. Nous sommes tous conscients que le bénévolat fait partie intégrante des fondamentaux de la vie associative.

Le cas de la SHF est expressément parlant puisque depuis sa création en 1971 et pendant plus de 40 ans, elle a fonctionné uniquement grâce au bénévolat d'hommes et de femmes généreux, engagés et passionnés. En 2022, alors que la SHF compte seulement cinq salariées au 31 décembre, la prise en compte du bénévolat est primordiale et permet de présenter une image plus fidèle de l'association en démontrant la place et l'importance des contributions bénévoles sur ses activités diverses et variées :

- L'investissement de chaque administrateur ;
- L'investissement de chaque coordinateur régional ;
- Les huit commissions thématiques (Cistude, Communication, Conservation, Outre-mer, Répartition, RTMMF, Sciences participatives et Captivité) ;
- L'élaboration, la préparation et la relecture du bulletin scientifique trimestriel et de la nouvelle revue numérique *HERP me !* ;
- La participation aux différents projets de l'association :
  - LIFE CROAA ;
  - Mise en œuvre de la surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) ;
  - PNA Lézard ocellé ;
  - PNA Cistude d'Europe ;
  - PNA *Anomaloglossus* et *Harttiella* ;
  - Programmes POP ;
  - Coordination du réseau SOS Serpents, Tortues et Grenouilles ;
- La participation au comité de validation des données nationales ;
- Les réunions de représentation ou consultation, l'expertise, etc....

Pour 2022, la SHF a enregistré 2 379 heures réalisées par un total de 96 bénévoles. **Ces heures correspondent à l'équivalent d'un poste et demi à temps plein.**

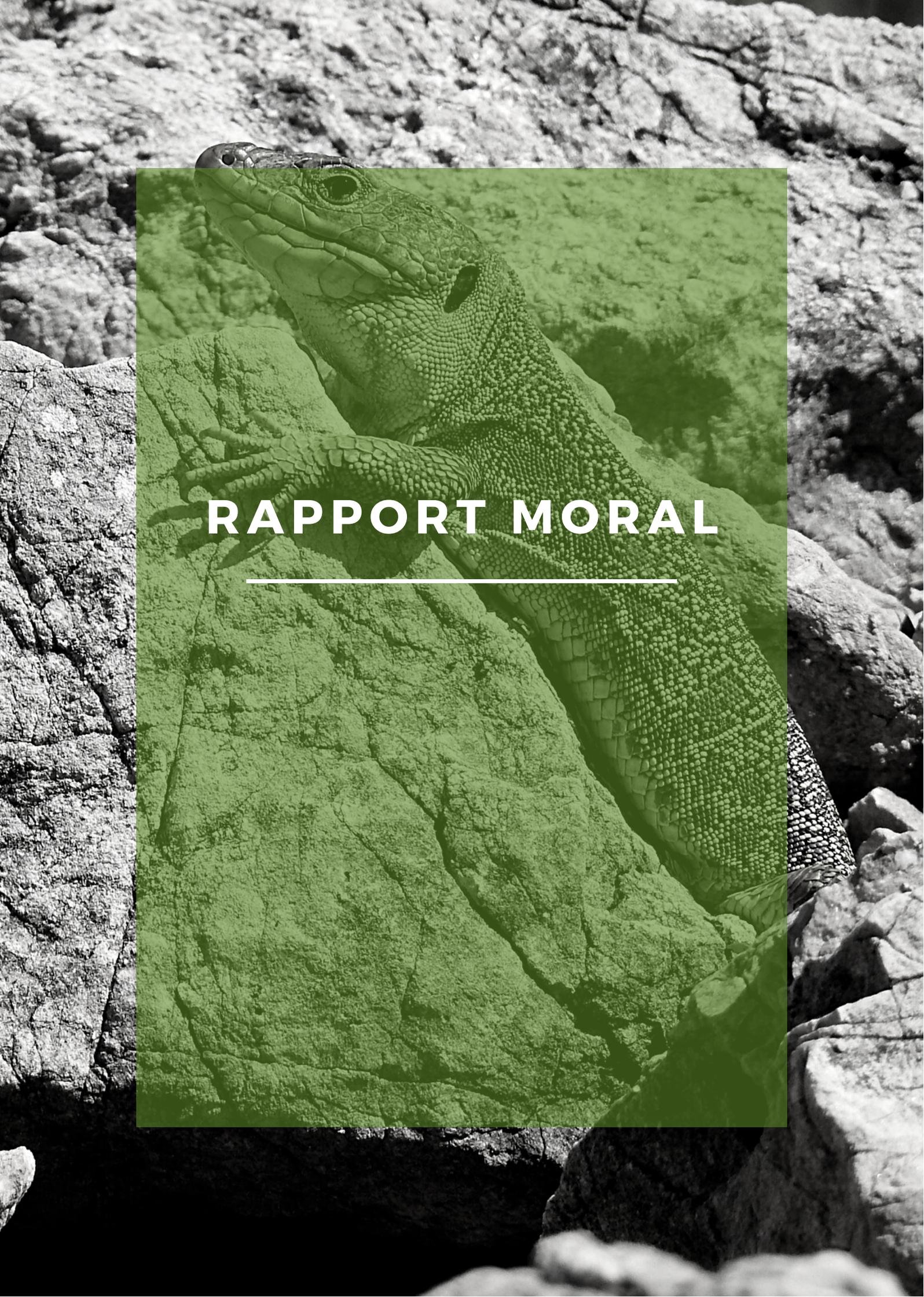
# *merci à tous nos bénévoles*

Pour 2023, nous continuons à mobiliser et motiver davantage les bénévoles actifs de l'association à renseigner les fiches de suivi nécessaires à l'intégration de leurs actions dans ce calcul de valorisation, afin de présenter un bilan le plus réaliste possible et d'allonger encore cette liste !

# LE RÉSEAU PARTENARIAL

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers, techniques, institutionnels, associatifs et scientifiques.



A photograph of a green lizard perched on a grey, textured rock. A semi-transparent green rectangular overlay covers the central portion of the image, containing the text 'RAPPORT MORAL' in white, bold, uppercase letters. Below the text is a thin white horizontal line. The lizard's head is in the upper left, and its body extends towards the right. The background is a blurred, rocky landscape.

# RAPPORT MORAL

---



## Chères adhérentes et chers adhérents,

Rédiger le rapport moral de la SHF est toujours un plaisir... mais devient aussi une gageure au vu des activités développées et des responsabilités qui incombent à notre l'association, présentées en détail dans le rapport d'activité.

C'est donc ici pour moi l'occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous accompagnent et nous soutiennent : merci aux membres du bureau pour leur soutien journalier, ainsi qu'aux administrateurs qui ont un rôle important à la SHF, en prenant en charge des dossiers ou bien en prodiguant des conseils toujours bienvenus.

Les responsables de commissions, les coordinateurs régionaux et l'ensemble de nos adhérents bénévoles sont le socle de l'activité et de la représentativité de la SHF dans le paysage associatif scientifico-naturaliste de France. Il y a actuellement des renouvellements de ces responsabilités et je remercie au nom de notre association tous ces responsables de commissions et coordinateurs départementaux/régionaux - qui ont souvent œuvré depuis de nombreuses années - et bien sûr ceux qui viennent de les remplacer.

Notre équipe salariée doit également être remerciée pour son engagement sans faille. Les restructurations actuelles (prise de responsabilité, organisation du travail, etc.) sont le gage d'une évolution maîtrisée sur le chemin de la professionnalisation de notre association. Soyons toujours vigilants à conserver les objectifs de la SHF, assurer la meilleure qualité de travail de nos salariées et animer la communauté herpétologique française dans sa grande diversité.

Je sais que l'engagement associatif peut aussi être source de frustration, car la vie fait qu'on n'est pas toujours aussi disponible qu'on aurait souhaité l'être. Mais la force de notre association est de ne pas reposer que sur un ou deux cadres inamovibles, et chacun est susceptible d'y contribuer à la hauteur de ces disponibilités le temps venu.

Le congrès annuel de la SHF à Belleville-en-Beaujolais en octobre 2022, précédé par la réunion des coordinateurs, nous a bien démontré l'enthousiasme de tous ces acteurs. Mais bien au-delà de cette vitrine, la SHF œuvre tous les jours à la connaissance et la protection des amphibiens et des reptiles en collaboration avec de nombreuses structures et avec le financement renouvelé du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de l'OFB, des DREAL, etc.

La SHF étend son implication dans les PNA en faveur des reptiles et amphibiens, dans l'acquisition de connaissances sur les espèces (base de données herpétologiques), dans le suivi des populations de reptiles et amphibiens (POP, plan de relance, DCSMM), dans la médiation (SOS), dans les sciences participatives (Un dragon ! Dans mon jardin ?) et dans la formation. Il est notable que ces actions se réalisent en France métropolitaine mais également en outre-mer. J'en oublie sûrement, mais je ne peux pas passer sous silence les grands progrès de la SHF dans le domaine de la communication (merci au responsable de la commission et à la salariée de la SHF en charge de celle-ci) et dans la gestion (je crois qu'on peut maintenant ne plus parler de survie) du *Bulletin scientifique*. Mon biais professionnel m'amène à souligner également les actions d'amélioration des connaissances originales portées par la SHF, comme l'étude de la répartition des nouvelles espèces décrites en France, mais qui sont aussi des outils pour l'animation territoriale des coordinateurs et l'attractivité pour de nouveaux adhérents à la SHF.

***Pour tout cela, et tout ce qui reste à accomplir, merci !***

**Claude Miaud, Président**

A close-up photograph of a green lizard's head, showing its eyes and scales. A semi-transparent green rectangular overlay covers the central part of the image, where the text is placed. The background is a blurred, grayscale image of the lizard's body and tail.

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

---



# LES PROJETS TECHNIQUES

## LIFE CROAA

Depuis 2016, le projet européen LIFE CROAA (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians – LIFE15 NAT/FR/000864), porté par la SHF, s'est donné pour objectif de préserver les amphibiens autochtones de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes, en particulier la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) et le Xénope lisse (*Xenopus laevis*).

L'année 2022 marque sa clôture, après six années de travaux pour mieux connaître, comprendre et gérer ces espèces invasives.

Articulé autour de 17 actions, il a permis :

- La mise à jour de la répartition des deux espèces ;
- L'amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie des deux espèces, notamment concernant leurs déplacements ;
- L'élaboration de cartes de connectivité permettant d'estimer le risque de propagation des deux espèces en fonction de l'occupation du sol ;
- L'identification d'une stratégie globale pour la gestion des foyers les plus étendus, pour lesquels une éradication n'est pas envisageable ;
- La quasi-éradication des noyaux de Grenouille taureau de Sologne, de Dordogne et du Bassin d'Arcachon ;
- La mise en œuvre d'actions de piégeage ciblées au sein des grands noyaux en vue de préserver des sites présentant un enjeu particulier pour la biodiversité locale ;
- L'évaluation de l'impact des deux espèces sur la faune locale ;
- La communication et la sensibilisation du grand public, du public scolaire, des terrariophiles amateurs et des animaleries.

De nombreux livrables ont été produits, disponibles sur le site internet de la SHF (<http://lashf.org>) ou du projet ([www.life-croaa.eu](http://www.life-croaa.eu)). En particulier, le *Guide technique pour la gestion de la Grenouille taureau et du Xénope lisse* est un recueil des connaissances et des expériences acquises au cours du projet. Il détaille les actions à mettre en œuvre en cas de découverte de l'une de ces deux espèces, en termes de prospections, mais aussi en termes d'actions de lutte.



La fin de l'année 2022 a été consacrée à la rédaction du rapport final à destination de la Commission Européenne, rapport rendu fin novembre. Bien que certains objectifs fixés initialement n'aient pas été atteints, principalement en raison de la propagation rapide et incontrôlable des espèces ciblées au sein des populations les plus étendues, la Commission Européenne a rendu une évaluation positive du projet.

La SHF souhaite remercier chaleureusement les sept structures qui se sont engagées à ses côtés pour mener à bien ce projet ambitieux :

- Cistude Nature ;
- Le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir-et-Cher ;
- La Communauté de Communes du Thouarsais ;
- Le PNR des Landes de Gascogne ;
- Le PNR Loire-Anjou-Touraine ;
- Le PNR Périgord-Limousin ;
- L'Université d'Angers.



## PNA II EN FAVEUR DE LA CISTUDE D'EUROPE

Depuis 2020, la SHF assure l'animation de la deuxième phase de ce PNA, qui lui a été confiée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

La dynamique nationale sur l'encadrement des suivis scientifiques a débouché en 2022 sur un document « Études et suivis des populations chez la Cistude d'Europe, Pertinence et mise en oeuvre ». Les nouveaux suivis CMR doivent maintenant montrer leur plus-value pour la conservation de l'espèce.

En revanche, le travail de mise à jour des 9 fiches techniques de gestion en faveur de la Cistude issues du premier PNA 2015-2019 n'a pas pu être réalisé en 2022 et est programmé pour 2023.





## PNA II EN FAVEUR DU LÉZARD OCELLÉ

La SHF a poursuivi l'animation de la nouvelle phase (2020-2029) de ce PNA, qui lui a été confiée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec la volonté forte d'impliquer, de manière très concrète, les acteurs dans sa mise en œuvre. Une dynamique constructive est désormais en place, en témoignent les COPILs national et de la zone méditerranéenne ainsi que les journées techniques qui se sont déroulées en avril 2023 et qui ont réuni une vingtaine de participants.

Une étude sur le projet de réintroduction de l'espèce sur l'île d'Oléron a été réalisée par l'association OBIOS et présentée à un comité technique en janvier 2023. Une seconde étude sur le régime alimentaire du Lézard ocellé sur l'île d'Oléron, confiée à l'association OBIOS, n'a pas pu être réalisée en 2022.

Par ailleurs, le PNA en faveur du Lézard ocellé 2020-2029 insiste sur la nécessité de mettre en place un protocole standardisé afin d'obtenir des tendances régionales, voire nationales, des populations de Lézard ocellé en France. Le suivi « placettes » étant le protocole standardisé le plus développé en termes de nombre de données et d'étendue géographique en France sur l'espèce, il est pertinent de tenter de créer un suivi national basé sur un bilan et une évaluation de ce protocole. Une convention de partenariat a donc été signée en 2022 entre le CEN PACA et la SHF avec pour objectif d'établir le bilan du protocole de suivi du Lézard ocellé en zone méditerranéenne et de définir un protocole standardisé au niveau national.



# PLAN DE RELANCE VERTE EN FAVEUR DE LA CISTUDE D'EUROPE ET DU LÉZARD OCELLÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

En 2022, la SHF a poursuivi la coordination du projet multi-partenarial visant à la mise en œuvre de mesures de gestion conservatoire en faveur de la Cistude d'Europe et du Lézard ocellé pour la période 2021-2023 dans le cadre du Plan de Relance Verte en Nouvelle-Aquitaine, via un financement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Ce projet implique six structures – l'ONF, Cistude Nature, le CEN Nouvelle-Aquitaine, le GMHL, Nature Environnement 17 et l'association OBIOS - et se décline en dix actions dont quatre en faveur du Lézard ocellé et six en faveur de la Cistude d'Europe.

Les travaux se sont poursuivis au cours de l'année 2022, avec notamment :

- Pour le Lézard ocellé : restauration - par pâturage ovin, débroussaillage et débardage à cheval - de pelouses et coteaux calcaires thermophiles favorables à l'espèce en Dordogne, installation et suivi de 30 gîtes en bois installés sur l'île d'Oléron... ;
- Pour la Cistude d'Europe : fabrication et installation de postes d'insolation, recensement de secteurs favorables à la création de sites de pontes le long de la Jalle et sensibilisation des maraîchers, création et protection de mares relais, suivi des pontes protégées sur le marais de Brouage...

Parallèlement, des actions de communication ont été menées au travers de nombreux articles dans la presse régionale.

# RÉDACTION DU PNA *ANOMALOGLOSSUS* ET *HARTIELLA*

La SHF a coordonné la rédaction du Plan national d'actions de conservation en faveur des *Harttiella* et des *Anomaloglossus* en collaboration avec la Fondation Biotope. Les *Harttiella* (poissons) et les *Anomaloglossus* (amphibiens) partagent en Guyane le même habitat de criques rocheuses et sont particulièrement menacés sur le territoire. Il s'agit du premier PNA pour la conservation des amphibiens de Guyane. La rédaction a été réalisée conjointement par Stéphanie Thienpont, salariée de la SHF en charge des PNA, et Élodie Courtois, bénévole au sein de la commission Outre-mer. Fin 2022, ce PNA a bénéficié d'un avis favorable du CSRPN Guyane et du CNPN, finalisant ainsi sa rédaction.





# PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES AMPHIBIENS ET REPTILES

Ce programme, débuté fin 2021 et soutenu par Patrinat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) a pour objectif de déployer des protocoles de suivis de populations de reptiles et d'amphibiens en France métropolitaine (POPAmphibien et POPReptile) afin d'obtenir les tendances de populations de ces espèces. Ce projet conséquent comporte cinq actions à mettre en œuvre jusqu'en 2023 :

- Élaboration et validation des protocoles de surveillance (avec l'appui scientifique de l'équipe d'Aurélien Besnard - maître de conférences biostatisticien - du CEFE de Montpellier) ;
- Consolidation du réseau ;
- Gestion des données ;
- Analyse des données (avec l'appui scientifique de l'équipe d'Aurélien Besnard) ;
- Communication et valorisation des résultats.

En 2022, un état des lieux des suivis actuellement menés en région a été actualisé, et les stratégies d'échantillonnage régionales ont été développées avec l'aide des coordinateurs régionaux. Ces documents de travail permettent désormais de guider la mise en place de nouveaux suivis, que ce soit en fonction des grands types d'habitats (forêts, zones agricoles ou zones urbaines) ou en zones protégées ou non protégées. Une consolidation des réseaux régionaux a également été menée tout au long de l'année, afin d'accompagner les structures à la bonne mise en œuvre des protocoles et à la saisie des données. Saisie qui peut dorénavant se faire directement en ligne sur des modules GeoNature, installés sur plusieurs plateformes régionales afin de faire remonter les données au SINP. Ces nouveautés ont fait l'objet de formations organisées par la SHF et ses partenaires.

En parallèle de ce tissage régional, la compilation, le nettoyage et les analyses des données à l'échelle nationale ont fait l'objet d'une prestation (sur 2023) ayant nécessité de nombreux échanges entre la prestataire, la SHF et le CEFE de Montpellier pour le développement de modèles statistiques adaptés aux jeux de données si particuliers issu de ces protocoles. Des analyses complémentaires (tendances de population par région, tendances de population par région biogéographique pour répondre aux besoins du rapportage DHFF, etc.) viendront compléter les résultats en 2023.



## MISE EN ŒUVRE DE LA SURVEILLANCE DES ÉCHOUAGES ET CAPTURES DE TORTUES MARINES DE MÉDITERRANÉE FRANÇAISE POUR LA DIRECTIVE-CADRE « STRATÉGIE POUR LE MILIEU MARIN » (DCSMM)

L'embauche d'Amélie Rossi à mi-temps, à partir du 1er février 2022, a permis de redynamiser la partie corse du réseau, tandis que l'animation de la partie continentale était confiée au CESTMed.

Plusieurs actions ont donc été menées en Corse :

- Mise à jour de la base de données des correspondants pour le renouvellement des cartes vertes, néanmoins aucune formation n'a pu être organisée en 2022 ;
- Création d'un groupe de discussion Whatsapp des observateurs de Corse ;
- Commande de cinq congélateurs pour mise à disposition dans les secteurs stratégiques (livraison finalisée en 2023) : en Haute-Corse : STRARESO, STELLA MARE et local de la Collectivité de Corse en plaine orientale ; pour la Corse du Sud : local de la Réserve des Bouches de Bonifacio à la Rondinara et parc A Cupulatta à Ajaccio.
- Organisation d'actions de sensibilisation et d'information en collaboration avec le CPIE U Marinu, et les stations de recherche STRARESO et STELLA MARE (journées portes-ouvertes, campagnes éco-gestes) et participation à divers événements (Milles Nautiques de la SNSM, Mar'in festa à Sant'Ambroggio, Festa di u Mare à Santa Severa.
- Réalisation de supports de communication (affiches, kit « goodies » - avec casquette, crayon, autocollant... -) et publication de deux actualités dans *La Dépêche Herpétologique*.



Au cours de l'année, 45 signalements ont été recensés en Corse, comprenant une majorité d'observations en mer (64 %), des échouages (19 %) et des captures accidentelles (17 %). Sur ces 6 tortues capturées, 2 ont été relâchées sur place et 4 amenées en centre de soins. À ce jour, les données concernant la côte continentale ne nous ont pas été transmises par le CESTMed.

Un travail de compilation est en cours pour l'intégration des données globales dans GeoNature sous format simplifié. De plus, un travail de bancarisation sur la plateforme DALI a été mené pour les données « déchets ingérés » récoltées en Corse sur la période 2020-2021.





## COORDINATION D'UN RÉSEAU SOS SERPENTS, TORTUES ET GRENOUILLES

Démarré en 2021, ce projet, animé par la SHF, a pour objectif de coordonner au niveau national les initiatives « SOS » reptiles ou amphibiens, qui proposent des interventions de sauvetage des individus sauvages, blessés, coincés ou ayant trouvé refuge dans une maison. Ces opérations de médiation faune sauvage apparaissent en effet comme un moyen efficace de sensibilisation pour réduire le risque de destruction d'individus d'espèces souvent mal connues et mal aimées.

Ce projet est mené en partenariat avec quatre associations : Cistude Nature, la SOPTOM, Nature en Occitanie et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL). Deux autres structures, également impliquées dans des démarches SOS ont également été associées aux réflexions et à la mise en œuvre de certaines actions : le Groupe Herpétologique de Rhône-Alpes (GHRA) et l'Association Herpétologique de Provence Alpes Méditerranée (AHPAM).

En raison d'une charge de travail importante en 2022, ce projet n'a malheureusement pas avancé comme prévu. Les réflexions se sont poursuivies concernant la création d'un site internet dédié. Ce dernier sera finalisé en 2023.

Toutefois, un événement a marqué cette année : l'organisation et la participation aux Rencontres nationales inter-associatives Médiation Faune Sauvage, qui se sont tenues à Bourges du 30 novembre au 2 décembre. Co-organisées avec la SFPEM, la LPO et le GMHL, ces rencontres ont permis une meilleure intégration de l'herpétofaune dans les débats relatifs à la médiation faune sauvage. Une table ronde sur les reptiles était notamment programmée. Elle a fait intervenir deux spécialistes des serpents, Gilles Pottier et Jean-Marie Ballouard, ainsi qu'un pharmacien toxicologue clinicien de l'Université d'Angers, Gaël Le Roux. Les discussions ont été très riches.

2023 devra permettre la finalisation de ce projet.

# PROJET CLEF - COLLECTION N°1 : ANTILLES FRANÇAISES

Ces dix dernières années ont vu l'émergence de bases de données collaboratives permettant à toute personne intéressée de renseigner ses observations d'espèces. Ces outils tendent à s'uniformiser et à se retrouver centralisés, ce qui apporte aux politiques publiques une force d'analyse considérable. Ces bases de données ont par exemple été utilisées dans certains territoires pour l'élaboration des listes rouges, pour des analyses sur les trames vertes et bleues et sont régulièrement mobilisées par les bureaux d'études naturalistes pour compléter leurs diagnostics lors de projets d'aménagement. La qualité de ces analyses dépend directement de la qualité des données que l'on retrouve dans ces bases de données collaboratives et disposer de bons outils d'aide à l'identification des espèces devient une nécessité. L'objectif du projet CLEF est de proposer un ensemble d'outils d'aide à l'identification des amphibiens et des reptiles de France métropolitaine et des territoires d'Outre-mer. Ces outils formeront une collection Good ID (Bonne IDentification) ayant pour objectif d'améliorer la qualité des données saisies par les observateurs. Ils seront disponibles gratuitement au format numérique dans la revue *HERP me !*

Le projet « CLEF Antilles », piloté par la SHF et financé par l'Office Français de la Biodiversité, a pour objectif de proposer un ensemble d'outils d'aide à l'identification des amphibiens et des reptiles des Antilles. **En 2022, deux premiers livrables de ce projet ont été mis en ligne : les mémos « Good ID » sur les amphibiens et reptiles de la Martinique et de Saint Martin.** Ce projet se poursuit en 2023 avec la publication des mémos « GOOD ID » de Saint-Barthélemy et de la Guadeloupe suivie de publications plus conséquentes incluant des cartes de répartition et des monographies des espèces dans la revue *HERP me !*.





# GESTION ET ADMINISTRATION DE LA BASE NATIONALE DES DONNÉES HERPÉTOLOGIQUES

En 2022, la SHF a continué le développement et l'administration de sa base de données sous GeoNature. En parallèle de la maintenance de la base nationale des données herpétologiques, le développement des nouveaux modules de saisie des données, spécifiques à plusieurs protocoles d'inventaire ou de suivi, a été poursuivi. Ces modules spécifiques ont pour objectif de faciliter la saisie des données selon les différents protocoles et programmes visés, mais aussi de simplifier leur compilation, leur analyse et leur restitution à l'échelle nationale, afin d'améliorer les connaissances sur les espèces concernées.

Fin 2022, les modules « POPAmphibien », « POPReptile » et « Enquête *Pelophylax* » étaient finalisés (cf. point spécifique *Pelophylax*), les deux premiers étant en cours d'installation sur les plateformes régionales SINP. Concernant le module « CMR Cistude », quelques développements supplémentaires étaient encore nécessaires pour aboutir à des outils opérationnels.

En parallèle, un gros travail de nettoyage et de validation des données herpétologiques de la base nationale SHF a été amorcé lors de la réunion des coordinateurs qui s'est tenue le 5 octobre 2022 à Belleville-en-Beaujolais, la veille du congrès. Cette tâche engendre un fort investissement des coordinateurs régionaux, et a été lancée tout début 2023.

Enfin, un travail a été initié en interne afin d'actualiser les conventions d'échanges de données, en cohérence avec la stratégie générale de la SHF concernant la gestion et la diffusion des données herpétologiques.



## PROGRAMME « UN DRAGON ! DANS MON JARDIN ? »

La démarche « Un dragon ! Dans mon jardin ? » est une opération de sciences participatives invitant le public à photographier et identifier les amphibiens et reptiles présents dans les espaces de nature « ordinaire ». Co-construite par la SHF, l'UNCPIC et le MNHN, elle s'adresse à tous les publics, quel que soit leur niveau de connaissance. Une aide à l'identification des espèces est proposée via des planches en ligne.

Pour la troisième année consécutive, le protocole « La nuit des dragons », qui a pour objectif de proposer une méthodologie simplifiée de comptage de la Salamandre tachetée, a été testé par quelques structures. Une amélioration du protocole est à prévoir afin de faciliter sa mise en œuvre et l'analyse des données.

Le projet de refonte du site internet est toujours d'actualité, tout comme le développement d'un module de saisie sous GeoNature-Citizen, permettant aux données d'être directement versées dans la base de données GeoNature de la SHF. Malheureusement, l'équipe salariée a dû faire face à une charge de travail très importante en 2022, qui n'a pas permis au projet d'avancer comme prévu. L'objectif en 2023 est de finaliser le nouveau site internet, incluant le nouveau modèle de saisie.



## MISE À JOUR DE LA RÉPARTITION DE NOUVELLES ESPÈCES POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Si le statut taxonomique reste encore difficile à établir pour le complexe des Grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*, cf. infra), les sous-espèces du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ou les sous-espèces de la Vipère aspic (*Vipera aspis*), de récentes publications scientifiques ont permis d'identifier plusieurs nouvelles espèces sur le territoire national :

- L'Alyte catalan (*Alytes almogavarii*), très longtemps considéré comme une sous-espèce d'*A. obstetricans* ;
- La Rainette ibérique (*Hyla molleri*), présente dans le sud-ouest de la France ;
- Le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), distinct de *B. bufo* ;
- L'Orvet de Vérone (*Anguis veronensis*), récemment découvert dans le sud-est de la France ;
- La Couleuvre astreptophore (*Natrix astreptophora*), récemment élevée au rang d'espèce.

Ces premiers travaux ont permis de mettre en évidence :

- Le manque de connaissances sur la répartition précise de ces espèces ;
- D'importantes difficultés pour définir les zones de contact et de possible hybridation ;
- Le manque de moyens pour répondre à des questions posées depuis de nombreuses années (comme pour *Vipera aspis* et *Pelophylax sp.*).

De ce fait, il est aujourd'hui notamment impossible d'établir la responsabilité de la France et des régions concernées vis-à-vis de la conservation de ces espèces, rendant également très difficile l'évaluation des statuts de conservation dans le cadre de l'élaboration des listes rouges. La SHF s'est donc proposée de coordonner à l'échelle nationale la collecte de matériel génétique - via des méthodes faiblement invasives - en s'appuyant sur son réseau national et régional.

Cette étude est menée en partenariat avec Pierre-André Crochet, chercheur au CEFE-CNRS, et Christophe Dufresnes, chercheur au Laboratory for Amphibian Systematic and Evolutionary Research (LASER).



En 2022, du matériel de prélèvement a été distribué aux bénévoles souhaitant participer à cette étude, et des outils de collecte des données mutualisés ont été mis en œuvre. Par ailleurs, un prestataire a été recherché afin de mettre en œuvre les analyses génétiques nécessaires à la réalisation du projet. Enfin, la SHF a également accompagné l'ensemble des participants en leur fournissant un dossier pré-rempli à déposer pour les demandes de dérogations de capture d'espèces protégées. L'année 2023 est donc programmée comme suit : campagne d'échantillonnage au printemps, collecte des échantillons en été, analyses génétiques en automne et résultats en hiver.

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DE RÉPARTITION DU COMPLEXE DES GRENOUILLES VERTES

Les Grenouilles vertes du genre *Pelophylax* demeurent parmi les amphibiens européens les plus difficiles à identifier, du fait de leur ressemblance morphologique, mais aussi des multiples hybridations. L'objectif de ce projet est donc de mettre en place un système pertinent d'identification de ces espèces à l'échelle nationale, afin d'améliorer les connaissances sur leur répartition en France métropolitaine. En 2019, un protocole simplifié - détaillant les caractéristiques morphologiques à mesurer sur les individus - a été développé par Pierre-André Crochet (CEFE-CNRS), spécialiste du complexe des Grenouilles vertes, en collaboration avec la SHF.

Le module spécifique « Enquête *Pelophylax* », initié en 2020 a été développé en 2021. Toutefois, en fin d'année, quelques améliorations complémentaires étaient nécessaires afin de rendre l'outil opérationnel, comme le développement d'un module de validation. En 2022, du fait d'un planning plus que chargé, cette amélioration n'a pas pu être réalisée, et la coordination du groupe d'experts n'a pas pu être initiée.



## INITIATION D'UN PROJET LIFE REPT'ISLAND

Afin de faciliter la poursuite des actions prévues dans le PNA en faveur de l'Iguane des Petites Antilles, des réflexions ont été menées dès 2020 dans le but de proposer un projet européen LIFE sur cette espèce, sous l'impulsion de la LPO France. En parallèle, un groupe de travail sur les scinques et les couresses antillais, animé par l'OFB, s'est constitué et a mis en exergue la nécessité de mettre en place un programme ambitieux et pluriannuel en vue de préserver ces espèces particulièrement menacées. Le territoire concerné, le périmètre d'intervention et les actions à mettre en œuvre étant similaires (restauration d'habitats, lutte contre les espèces introduites, renforcement de populations, sensibilisation...), il a été décidé de proposer un projet LIFE commun pour toutes ces espèces.

En 2021, la SHF a été approchée par la LPO alors en charge du montage du projet. Suite à une décision de sa direction, la LPO s'est finalement retirée du projet et a proposé à la SHF de prendre le relai. En janvier 2022, le Conseil d'Administration a validé l'implication de la SHF en tant que structure porteuse et coordinatrice. L'objectif était de répondre à l'appel à projets 2022.

Après avoir pris connaissance des différents éléments disponibles relatifs au montage du projet initié par la LPO, la chargée de mission en charge de ce projet a étudié les documents émanant de la Commission Européenne relatifs à l'appel à projets LIFE. Elle a également participé aux différents ateliers animés par Enviropea, structure missionnée par la Commission Européenne pour assister les porteurs de projets dans le montage de leurs projets.

En parallèle, plusieurs réunions ont été organisées afin d'identifier les structures susceptibles de se positionner en tant que bénéficiaires associés. Des ateliers de travail ont également été planifiés avec les experts des espèces ciblées, dans le but de pré-définir un plan d'actions. Enfin, l'équipe du projet, alors constituée de la SHF, de l'OFB, de l'ONF et de l'Association de Gestion de la Réserve Nationale de Saint-Martin, s'est réunie à plusieurs reprises pour initier la rédaction du dossier de candidature.

Toutefois, au vu de la charge de travail de l'équipe salariée, la SHF a été au regret de mettre en suspens le montage du projet au courant de l'été, avec la volonté de reprendre le montage en 2023.



## MISSIONS RÉALISÉES AUPRÈS DE L'ONF

En 2022, la SHF a accompagné l'ONF dans la rédaction des PNA Sonneur à ventre jaune et Pélobate brun. Elle a poursuivi son implication dans la mise en œuvre du PNA Crapaud vert, en travaillant notamment à l'élaboration d'une carte de modélisation de l'aire de répartition de cette espèce en Corse.

Parallèlement, elle a continué à collecter des données sur les trois espèces sus-mentionnées et a produit des cartes à la demande de l'ONF. Un travail est également engagé, en partenariat avec le CEFÉ-CNRS, pour la mise au point d'un protocole national de suivi du Sonneur à ventre jaune.

Concernant le programme de surveillance de l'herpétofaune (POPAmphibien et POPReptile), la SHF a récupéré les données de l'ONF depuis 2009 et les intégrera aux analyses de 2022.

## OUTIL DE DÉTECTION OLFACTIVE DES NIDS DE TORTUES MARINES

Ce projet, coordonné par la SHF et financé par la DREAL Occitanie, vise à former deux chiens - en partenariat avec leurs maîtres respectifs - à la détection de nids de tortues marines.

En 2021, des collaborations ont été établies avec des experts intervenant sur des sites de ponte significatifs en Italie et en Espagne, pour la collecte d'échantillons d'odeurs destinés à l'entraînement des chiens. La mise en place d'une collaboration avec la Grèce est en cours. Des échantillons provenant de six nids (cinq en Italie, un en Espagne) ont ainsi pu être collectés.

Parallèlement, un protocole détaillé d'entraînement des chiens a commencé à être développé et les sessions d'entraînement des chiens ont débuté en Hollande et en France dès 2021.

En 2022, l'avancement du projet a pâti du fait du décès d'un des chiens ayant suivi le protocole d'entraînement et le projet n'a pas pu être finalisé. De fait, il se poursuit en 2023.



## **FORMATION EXPÉRIMENTATION FAUNE SAUVAGE**

Audrey Trochet est intervenue en septembre dans le cadre de la formation « Expérimentation animale sur la faune sauvage non-hébergée » dispensée par le CNRS de Moulis. Elle a assuré cours et TP, notamment concernant les méthodes faiblement invasives sur les amphibiens.

## **FORMATION *REPTI CONSEILS & FORMATIONS***

Audrey Trochet est intervenue plusieurs fois dans le cadre des formations de Repti Conseils & Formations. Son intervention, d'une heure, se concentre autour de la sensibilisation du public formé à l'herpétofaune de France métropolitaine, en leur faisant découvrir quelques espèces phares de l'Hexagone, en détaillant les menaces qui pèsent sur ces espèces et en précisant les diverses actions menées par la SHF.

# EXPERTISE

## COMMISSION RÉPARTITION

Responsable : Jean Lescure

Responsable adjoint : Eric Sansault

Contact : [jean.lescure@mnhn.fr](mailto:jean.lescure@mnhn.fr)

### Les coordinations régionales

Depuis la dernière AG de la SHF, Eric Sansault est devenu l'adjoint du responsable de la commission Répartition.

Marie-Paule Savelli a été nommée adjointe de la coordinatrice régionale de Corse, Benoît Marchadour et Morgane Sineau sont devenus coordinateurs des Pays de la Loire, Vincent Noël et Fanny Gosselin coordinateur et adjointe de la région Alsace, Mathieu Aubry coordinateur régional de Champagne-Ardenne, Jean-Michel Catil et Pierre-Olivier Cochard adjoints du coordinateur Midi-Pyrénées, Solenne Muller adjointe du coordinateur Auvergne, Thibaut Cuénot et Pierre Cheveau adjoints de la coordinatrice Franche-Comté, Fabrice Bernard adjoint du coordinateur Aquitaine et Quentin Lesouef adjoint du coordinateur régional Normandie.

Un atlas des Amphibiens du Loiret a été publié par les Naturalistes Orléanais.

### Le Comité de validation

#### Muséum/SHF

Depuis la dernière AG de la SHF, il n'y a pas eu de changement dans la composition du Comité de validation Muséum/SHF.

### Validation de taxons et

#### informations depuis la dernière AG

##### Validations

**St Martin** : Présence établie d'*Eleutherodactylus montserratiae*, *Iguana rhinolopha*, *Lepidochelys olivacea* (à confirmer), *Norops sagrei*, non établi.

**St Barthélemy** : Présence établie d'*Iguana rhinolopha*, *Pantherophis guttatus*, *Eleutherodactylus montserratiae* (probable).

Signalement (présence non établie) : *Dryophites squirellus*, *Ctenonotus distichus*, *Anolis carolinensis*, *Deiroptis equestris*, *Hemidactylus frenatus* (?).

**Martinique** : Présence établie d'*Iguana rhinolopha*, *Lepidodactylus lugubris*, *Chelonoidis cabonarius*.

**Guyane française** : présence de la nouvelle espèce, *Siagonodon exiguum* Martins et al. 2023, le *Leptotyphlops* des exclus.

##### Informations

Publication de la liste des Amphibiens de Guyane dans le n° 181 du *Bulletin de la SHF*, en décembre 2022.

**Jean Lescure et Eric Sansault**

## COMMISSION CONSERVATION

*Responsable : Ludivine Quay*

*Contact : [quay.ludivine@gmail.com](mailto:quay.ludivine@gmail.com)*

En 2022, Ludivine Quay avait repris la responsabilité de la commission Conservation.

Un groupe de travail a été constitué autour de la problématique du triton bourreau et un atelier spécifique a été organisé sur cette thématique lors du congrès de la SHF, avec quelque 80 participants.

Ce dernier a permis de faire le point sur la répartition de l'espèce, les fronts de colonisation et sur l'état des

connaissances en matière d'impact sur la faune autochtone. Les discussions ont ensuite porté sur la communication à mener autour de cette espèce et les moyens techniques et financiers pour lutter contre son expansion.

Ces réflexions sont intégrées dans le travail en cours en 2023 autour de la rédaction d'une stratégie nationale de gestion des amphibiens exotiques envahissants.

## COMMISSION CAPTIVITÉ

*Responsable : Vincent Noël*

*Contact : [captivite@lashf.org](mailto:captivite@lashf.org)*

L'année 2022 a été une année de débats entre membres de la commission et avec d'autres organismes. Ceux-ci tournaient essentiellement autour de la nouvelle loi contre la maltraitance animale et sa liste positive et du cas des espèces non domestiques, notamment de la réforme de l'arrêté du 8 octobre 2018. Il s'agissait de savoir comment être force de proposition dans l'élaboration de cette liste positive tout en intégrant les problématiques de lutte contre le déclin des reptiles et amphibiens et l'introduction d'espèces allochtones. Le rôle de la commission dans ces problématiques d'élevage en captivité était donc

central et n'a pas toujours été évident à définir. Des membres de la commission ont également participé à une réunion avec le ministère de la transition écologique et solidaire autour de cette liste positive mais surtout de la nouvelle commission faune sauvage captive mise en place par la loi. Elle a regroupé plusieurs associations d'éleveurs et les débats ont parfois été houleux montrant une exaspération des éleveurs détenteurs du certificat de capacité à voir leurs droits se réduire.

***Vincent Noël***

# COMMISSION OUTRE-MER

Responsable : *Élodie Courtois*

Contact : [courtoiselodie@gmail.com](mailto:courtoiselodie@gmail.com)

En 2022, les membres de la commission Outre-mer se sont impliqués dans le projet CLEF Antilles (cf. page 27) et dans la rédaction du PNA *Anomaloglossus/Harttiella* (cf. page 21). En parallèle, ils ont été sollicités pour appuyer l'équipe salariée de la SHF dans le dépôt d'un projet en réponse à l'AMI "Surveillance de la biodiversité terrestre" visant à décliner les protocoles POP Amphibiens et POP Reptiles aux Antilles et en Guyane. Ce projet n'a pas été retenu dans le cadre de cet AMI mais a bénéficié en 2023 d'un financement parallèle de l'OFB. De plus, la SHF a été sollicitée pour répondre à l'appel à candidature pour l'animation du PNA en faveur de la couleuvre de Mayotte, en appui d'associations locales. Les échanges, en lien avec les membres de la commission Outre-mer vivant sur ce territoire et les salariés de la SHF,

se poursuivent en 2023 avec la Fédération mahoraise des associations environnementales (FMAE) dont la candidature a été retenue pour la mise en place de l'animation de ce PNA dès 2024. Par ailleurs, une réunion par visio-conférence regroupant les membres sur tous les territoires (Antilles, La Réunion, Mayotte, Guyane et Nouvelle-Calédonie) a été organisée en novembre 2022. Il s'agissait de la deuxième réunion de ce type organisée par la commission Outre-mer, la précédente datant de 2020. Ces ateliers sont l'occasion d'échanger sur les différentes actualités dans les outre-mer et de réfléchir à des projets communs faisant le pont entre les différents territoires.

***Élodie Courtois***



## COMMISSION CISTUDE

*Responsable : Frédéric Beau*

*Contact : [asso.epimethee@gmail.com](mailto:asso.epimethee@gmail.com)*

La commission Cistude participe activement au PNA Cistude. Le détail des activités et actions mises en œuvre dans le cadre de ce programme est présenté à la page 19.

L'année 2022 aura vu une refonte de cette commission avec les départs de Stéphanie Thienpont et de l'ancien directeur, ce qui marqua un ralentissement des activités. Mais grâce à la mobilisation et la patience de chacune et chacun, le creux de la vague a été dépassé, que le réseau en soit remercié. Depuis plusieurs

années, la vie de la commission se fonde avec les activités du PNA Cistude animé par la SHF. Unique commission portant sur une seule espèce, et dans le contexte lié aux activités du réseau d'acteurs du PNA, se pose la question du maintien de cette commission monospécifique, alors que d'autres espèces "plus menacées" n'en ont pas. Peut-être une occasion de repenser l'organisation de nos commissions à court terme.

***Frédéric Beau***

## COMMISSION RTMMF

*Responsable : Claude Miaud*

*Contact : [rtmmf@lashf.org](mailto:rtmmf@lashf.org)*

Les actions du RTMMF sont étroitement liées au programme de surveillance des Tortues marines qui fait l'objet d'une convention de partenariat avec l'OFB.

Le détail des activités menées dans le cadre de ce projet est disponible à la page 24.

# COMMISSION SCIENCES PARTICIPATIVES

Responsable : Mickaël Barrioz

Contact : [undragon@lashf.org](mailto:undragon@lashf.org)

Le programme « Un dragon ! Dans mon jardin ? » co-porté par la SHF et l'Union Nationale des CPIE, est composé de deux missions : « En quête de dragons » et « La nuit des dragons ».

La première concerne les espèces d'amphibiens et de reptiles observées de manière occasionnelle dans les jardins ou lors de promenades. Il s'agit de proposer aux citoyens un outil ([undragon.org](http://undragon.org)) permettant d'envoyer des photos des espèces présentes dans leur environnement pour identification. Chaque observation est rapidement traitée par un réseau d'une cinquantaine de naturalistes actifs baptisés « dragonniers », et automatiquement « valorisée » via des cartes et graphiques disponibles en ligne. Une galerie des 100 dernières photos postées avec le nom de l'espèce est en outre présentée : cela participe à un système de validation collective.

## Chiffres clés

- 12 816 données d'observation validées depuis 2004
- 1 447 nouvelles données cette année
- 73 % d'amphibiens et 27 % de reptiles

Ces observations peuvent être versées dans la base de données de la SHF mais une réflexion est actuellement menée pour une refonte de l'outil de saisie et une intégration dans GeoNature. Cette évolution pourrait aussi à l'avenir renforcer la seconde mission proposée au grand public mais aussi aux naturalistes, à savoir : le suivi des populations de salamandres, selon un protocole très accessible.

Enfin, un rapprochement avec l'application mobile INPN Espèces (Patrinat) est envisagé dans un souci de mutualisation des moyens et de renforcement des actions.

**Mickaël Barrioz**



# COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

*Responsable : Jérémie Souchet*

*Contact : [jeremie.souchet@gmail.com](mailto:jeremie.souchet@gmail.com) ou [communication@lashf.org](mailto:communication@lashf.org)*

En 2022 la commission Information et communication a maintenu ses activités entre la SHF et ses adhérents. Notamment la commission a :

- Poursuivi la publication numérique bimestrielle de la *Dépêche Herpétologique* (6 en 2022) qui reprend des informations liées aux activités de la SHF et de ses partenaires, présente les acteurs de la SHF et évoque des événements en lien avec l'herpétologie francophone et internationale. Elle est diffusée à environ 1700 contacts avec un taux de lecture de 40%. Retrouver les numéros déjà parus : <http://lashf.org/depeche-herpetologique/>
- Continué à alimenter un compte Twitter. L'objectif est de faire en sorte que la SHF développe sa communication auprès de ses partenaires professionnels pour leur offrir plus de visibilité sur l'ensemble des actions et des projets qu'elle mène. Le compte Twitter compte actuellement 510 *followers*.

- Continué à alimenter un compte Facebook qui compte actuellement 4800 *followers*.
- Été contactée pour apporter un regard critique et constructif sur la communication autour de nombreux projets de la SHF.
- Actualisé plusieurs supports de communication avec le nouveau logo : bannière, oriflammes. Ces outils ont pu être élaborés grâce au soutien du Ministère de la Transition écologique.

Pour l'année 2023 et les suivantes, la gestion de la communication quitte peu à peu la commission pour être réalisée en interne par l'équipe salariée, favorisant ainsi une prise en charge rapide et homogène de la diffusion des informations. Les objectifs de la commission sont de maintenir et développer les outils déjà mis en place. Elle souhaite notamment mieux inscrire la communication de la SHF dans son réseau de partenaires professionnels.

***Jérémie Souchet***

# COMMUNICATION

## PUBLICATION DU BULLETIN SCIENTIFIQUE



En 2022, les bulletins 180 et 181 ont été édités.

Le numéro 177 était le dernier représentant de l'édition papier, puisqu'une refonte du bulletin au format numérique a été opérée en 2021. Les numéros 180 et 181 sont donc désormais parus sous format numérique uniquement (<http://lashf.org/bshf/>).

## PUBLICATION DE LA REVUE *HERP ME !*

Depuis 2020, cette revue naturaliste électronique en libre d'accès édite des articles qui apportent des éléments d'aide à l'identification de l'herpétofaune (clés de détermination, guides de terrain, catalogues illustrés), des rapports d'études ou d'inventaires, des livres rouges sur les faunes menacées, des atlas de répartition communaux, régionaux, etc. En 2022, plusieurs numéros, en lien avec le projet CLEF (voir page 27) ont été initiés : clés d'identification détaillées des amphibiens et reptiles de Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Ils seront publiés en 2023. Des clés simplifiées, publiées dans la collection GoodID développée par Maël Dewynter, ont toutefois été diffusées courant 2022. Elles sont disponibles sur la page de la revue *HERP me !* : <http://lashf.org/herp-me/>

# CONGRÈS 2022 ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'édition 2022 du Congrès s'est tenue à Belleville-en-Beaujolais, du 6 au 8 octobre. Elle a été organisée en partenariat avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et le GHRA (Groupe herpétologique Rhône-Alpes). Ce dernier qui nous avait préparé de belles surprises audiovisuelles pour agrémenter un programme riche et diversifié, articulé autour de trois sessions et deux ateliers.

L'Assemblée générale s'est tenue au même endroit le 7 octobre. L'ensemble des éléments proposés au vote a été validé et six administrateurs ont été élus (deux renouvellements de mandat et arrivée de quatre nouveaux membres).



## RÉSEAUX SOCIAUX



En 2022, la page de la SHF sur Facebook comptait 4 682 mentions "J'aime" et 4 913 *followers*. On note une nouvelle fois une augmentation de la fréquentation sur cette page, comme les années précédentes.

Les publications concernant le congrès, les Rencontres Médiation Faune Sauvage et les différentes offres d'emploi sont celles qui ont touché le plus de monde.



Début septembre 2023, la SHF est suivie par 526 personnes sur Twitter, soit plus de 100 abonnés supplémentaires en une année.



Enfin, la SHF a poursuivi son activité sur LinkedIn, un réseau social professionnel où le partage de contenu institutionnel et sur la vie de la SHF est essentiel. Fin 2022, la SHF était suivie par 2 644 abonnés.



# ENGAGEMENT PARTENARIAL : CAP NATURE ET BIODIVERSITÉ

Dès 2016, notre association s'est engagée dans le Club des 14, collectif de quatorze associations, rebaptisé Cap Nature et Biodiversité en 2021. Après le Livre blanc « Pour que vive la nature » de 2020, ce collectif a publié en 2022, dans un Livre vert, de nouvelles propositions en vue de rendre plus ambitieuse, efficace et partagée la troisième Stratégie nationale pour la biodiversité, proposée par le Gouvernement, et toujours en cours de discussion à ce jour.

A close-up photograph of a green frog's face, showing its eyes and nostrils. The image is overlaid with a semi-transparent green rectangle. The text "RAPPORT FINANCIER" is centered within this rectangle in white, bold, uppercase letters. Below the text is a thin white horizontal line.

# **RAPPORT FINANCIER**

---

# COMPTE DE RÉSULTATS

## CHARGES 2022

Les charges engagées sur l'exercice 2022 s'élèvent à **515 534.50 €** (+3 % par rapport à 2021) :

	2022
Achats	90 254.73 € (+81 %)
Services extérieurs	5 986.33 € (+71 %)
Autres services extérieurs	98 585.10 € (+43 %)
Impôts, taxes et versements	4 720.13 € (-1 %)
Charges de personnel	282 252.42 € (+3 %)
Charges exceptionnelles	17 € (0 en 2021)
Dotation amortissements et provisions	7 549.79 € (-88 %)
Valorisation du bénévolat	26 169 € (-22 %)

La rubrique « **Achats** » comprend la variation du stock d'ouvrages à la revente, les prestations externes, les équipements, les fournitures administratives, le matériel informatique et l'achat de marchandises pour revente.

➤ **Analyse** : L'augmentation par rapport à 2021 s'explique principalement par des prestations externes plus importantes en 2022 sur différents projets :

- Programme LIFE CROAA (24 539 €) ;
- Programme de surveillance terrestre métropole (17 200€) ;
- Animation du PNA Lézard ocellé (12 250€) ;
- Animation du PNA Cistude d'Europe (12 494€) ;
- Programme BDD (6 760€) ;
- Rédaction du PNA Harttiella et des Anomaloglossus de Guyane (5 750 €) ;
- Programme « CLEF » (4 725 €) ;
- Programme SOS (970€).



La rubrique « **Services extérieurs** » comprend la maintenance, l'assurance, la documentation générale, les retours sur dépôt-vente d'ouvrages et les frais de séminaire.

➤ **Analyse :** L'augmentation par rapport à 2021 est due à :

- Des reversements plus importants aux auteurs suite aux ventes d'ouvrages pendant le congrès (1 829 €) ;
- Des frais de location de salles sur différents projets (1 812 €).

La rubrique « **Autres services extérieurs** » comprend les honoraires, la publicité, le développement des sites Internet, les catalogues et imprimés, les déplacements et frais de réception, l'affranchissement, les services bancaires, les cotisations et frais divers.

➤ **Analyse :** L'augmentation par rapport à 2021 est due à :

- Honoraires : mise en place de la sous-traitance de la paye (2 436 €) et frais d'avocat (3 000€) ;
- Publicité et publications : finalisation des vidéos réalisées dans le cadre du LIFE CROAA (23 198 €) ;
- Déplacements : prise en charge des frais des administrateurs et bénévoles sur différents projets (13 613 €) ;
- Frais de réception : organisation et tenue du congrès (12 761 €) et prise en charge des frais des administrateurs et bénévoles sur différents projets (7 271 €).

La rubrique « **Impôts, taxes et versements** » correspond principalement à la participation à la formation professionnelle, la SHF n'étant pas soumise aux impôts commerciaux.

➤ **Analyse :** Le montant est stable par rapport à 2021.



La rubrique « **Charges de personnel** » comprend les rémunérations versées au personnel salarié, les charges sociales les provisions et charges liées aux congés payés, et les indemnités diverses.

➤ **Analyse** : *Le montant global est stable par rapport à 2021, avec plusieurs mouvements au sein de l'équipe salariée :*

- *Trois fins de contrat (Laurent Barthe, Agnès Merlet et Stéphanie Thienpont) ;*
- *Embauche de deux salariées : Amélie Rossi au poste de chargée de mission « Tortues marines » à mi-temps à partir de février et Anne Lombardi au poste de directrice à partir de septembre.*

La rubrique « **Charges exceptionnelles** » correspond aux dépenses qui n'entrent pas dans l'exploitation courante.

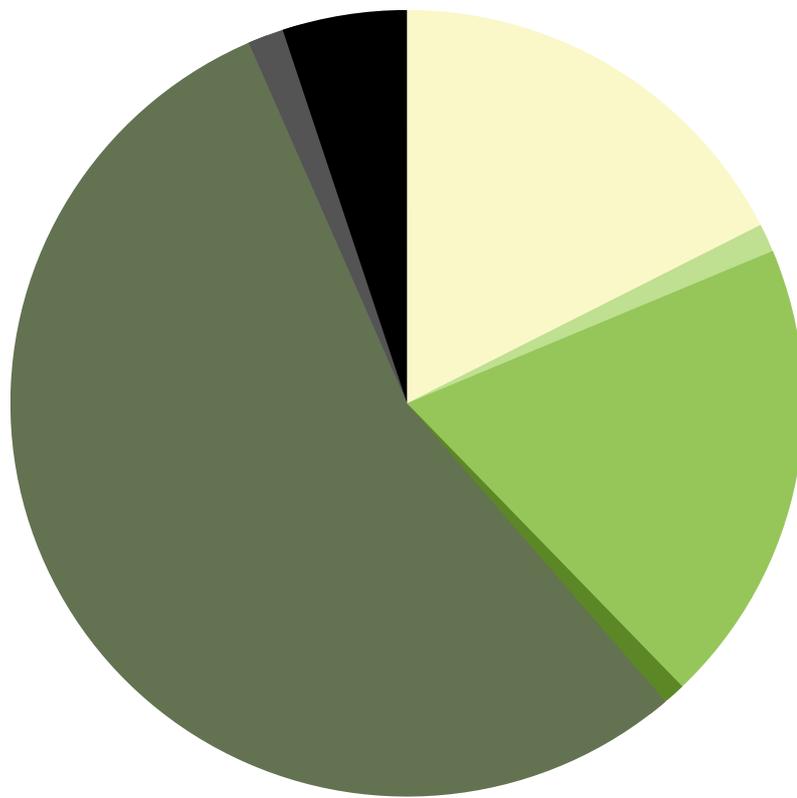
➤ **Analyse** : *Le montant de 17 € correspond à des pénalités de retard en lien avec la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source.*

La rubrique « **Dotations aux amortissements et provisions** » comprend les charges liées aux immobilisations corporelles et incorporelles, les provisions ainsi que les fonds dédiés constatés.

➤ **Analyse** : *La forte baisse par rapport à 2021 s'explique par une forte diminution des fonds dédiés sur la subvention annuelle accordée par le Ministère de l'Environnement (- 58 248 €). Il est à noter la mise en place pour la 1ère année d'une provision pour indemnité de fin de carrière (3 199 €).*

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

➤ **Analyse** : *Pour 2022, 2 379 heures ont pu être comptabilisées.*



- Achats (18%)
- Services extérieurs (1%)
- Autres services extérieurs (19%)
- Impôts, taxes et versements (1%)
- Charges de personnel (55%)
- Charges exceptionnelles (0%)
- Dotation amortissements et provisions (1%)
- Valorisation du bénévolat (5%)

### Répartition des charges en 2022

CHARGES		2022	2021	variation
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
60	ACHATS			
6037	Variation stock à la revente	575,32 €	769,82 €	-25%
604	Achats d'études et prestations de service	84 687,94 €	46 884,43 €	+81%
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	3 878,18 €	934,23 €	+315%
6064	Fournitures administratives	838,50 €	495,91 €	+69%
60641	Matériel Informatique	274,79 €	689,05 €	-60%
	TOTAL	<b>90 254,73 €</b>	<b>49 773,44 €</b>	<b>+81%</b>
61	SERVICES EXTERIEURS			
613	Locations	2 097,69 €	35,00 €	+5893%
6156	Maintenance	1 268,10 €	1 320,90 €	-4%
616	Assurance multirisques	425,14 €	328,69 €	+29%
6181	Documentation générale	1 829,40 €	1 237,50 €	+48%
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	366,00 €	570,00 €	-36%
	TOTAL	<b>5 986,33 €</b>	<b>3 492,09 €</b>	<b>+71%</b>
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 836,00 €	5 740,00 €	+89%
623	Publicité, publications, relations publiques	25 658,27 €	60,00 €	+42664%
62331	Site Internet	700,00 €	7 430,00 €	-91%
6236	Catalogues et imprimés	6 979,50 €	26 328,87 €	-73%
625	Déplacements - salariés	13 523,71 €	11 513,84 €	+17%
6251/11	Déplacements - admin., bénévoles et autres	15 555,93 €	1 547,25 €	+905%
6257	Mission réception	20 681,00 €	12 121,06 €	+71%
6262	Téléphone	377,54 €	302,88 €	+25%
6263	Affranchissements	371,27 €	986,07 €	-62%
6264	Internet	1 908,78 €	1 696,99 €	+12%
627	Services bancaires et ass	1 723,38 €	1 101,07 €	+57%
628	Divers (frais organisation, cotisations,...)	236,72 €	238,25 €	-1%
6281	Concours divers (cotisations)	33,00 €	33,00 €	-0%
	TOTAL	<b>98 585,10 €</b>	<b>69 099,28 €</b>	<b>+43%</b>
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS			
6333	Participation à la formation professionnelle	4 720,13 €	4 760,00 €	-1%
	TOTAL	<b>4 720,13 €</b>	<b>4 760,00 €</b>	<b>-1%</b>
64	CHARGES DE PERSONNEL			
6411	Rémunération personnel (brut)	185 768,49 €	183 764,59 €	+1%
6412	Provision congés payés	2 938,03 €	2 276,86 €	+29%
6414	Indemnités et avantages divers	19 033,02 €	21 361,83 €	-11%
645	Charges de sécurité sociales et autres	70 336,43 €	65 807,11 €	+7%
6458	Cotisations sur congés	2 829,89 €	794,77 €	+256%
647	Autres charges sociales	401,56 €		
648	Médecine du travail	945,00 €	773,88 €	+22%
	TOTAL	<b>282 252,42 €</b>	<b>274 779,04 €</b>	<b>+3%</b>
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6712	Pénalités fiscales	17,00 €		
	TOTAL	<b>17,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
68111	Dotation aux amorts - Immos incorporelles	76,74 €	149,51 €	-49%
68112	Dotation aux amorts - Immos corporelles	549,33 €	559,35 €	-2%
6815	Dotation aux provisions d'exploitation	3 198,72 €		
6894	Reports en Fonds dédiés	3 725,00 €	61 973,00 €	-94%
	TOTAL	<b>7 549,79 €</b>	<b>62 681,86 €</b>	<b>-88%</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>489 365,50 €</b>	<b>464 585,71 €</b>	<b>+5%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
861	Bénévolat	26 169,00 €	33 715,00 €	-22%
	TOTAL	<b>26 169,00 €</b>	<b>33 715,00 €</b>	<b>-22%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>515 534,50 €</b>	<b>498 300,71 €</b>	<b>+3%</b>



## PRODUITS 2022

Les produits perçus sur l'exercice 2021 s'élèvent à **522 054.38 €** (+22% par rapport à 2021).

	2022
Ventes et prestations de services	27 824.22 € (- 27 %)
Subventions d'exploitation	420 160.78 € (+7 %)
Autres produits de gestion courante	9 461 € (+ 3%)
Reprises sur amortissements et provisions	25 955 € (- 2 €)
Transferts de charges	11 426.80 € (- 17 %)
Produits financiers	1 057.58 € (+168 %)
Valorisation du bénévolat	26 169 € (-22 %)

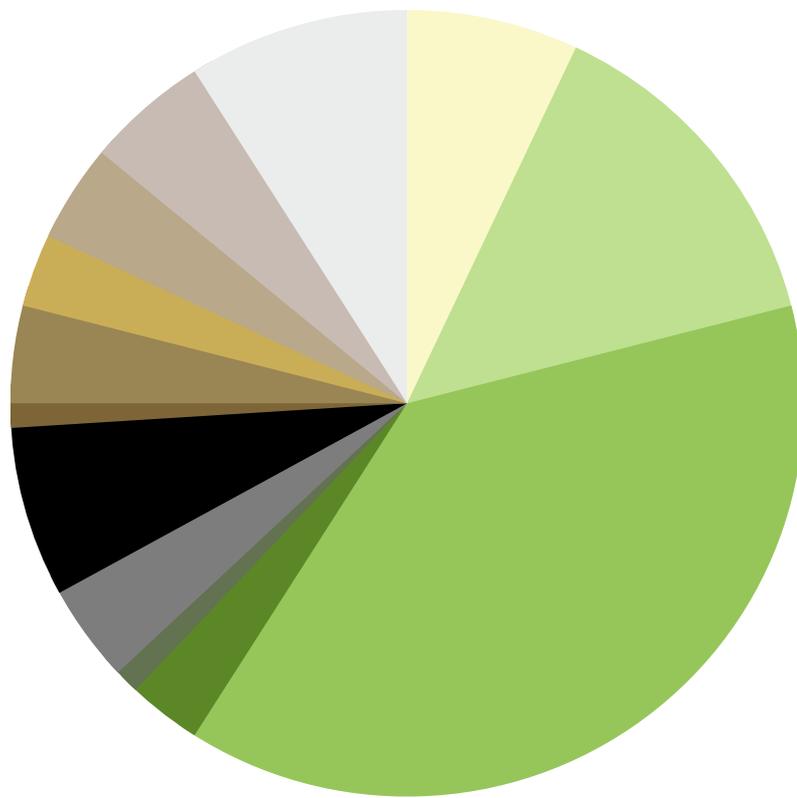
La rubrique « **Ventes et Prestations de services** » comprend les inscriptions et ventes d'ouvrages au congrès ainsi que les prestations de services, ces dernières dépendent des sollicitations extérieures et du plan de charge de l'équipe salariée.

➤ **Analyse :** *En 2022, les prestations de services sont inférieures à celles de 2021 (- 12 667 €), le plan de charge de l'équipe salariée ne permettant pas d'en assurer davantage.*

La rubrique « **Subventions d'exploitation** » comprend l'ensemble des aides publiques perçues dans le cadre de projets spécifiques, réalisés dans la limite du plan de charge de l'équipe salariée.

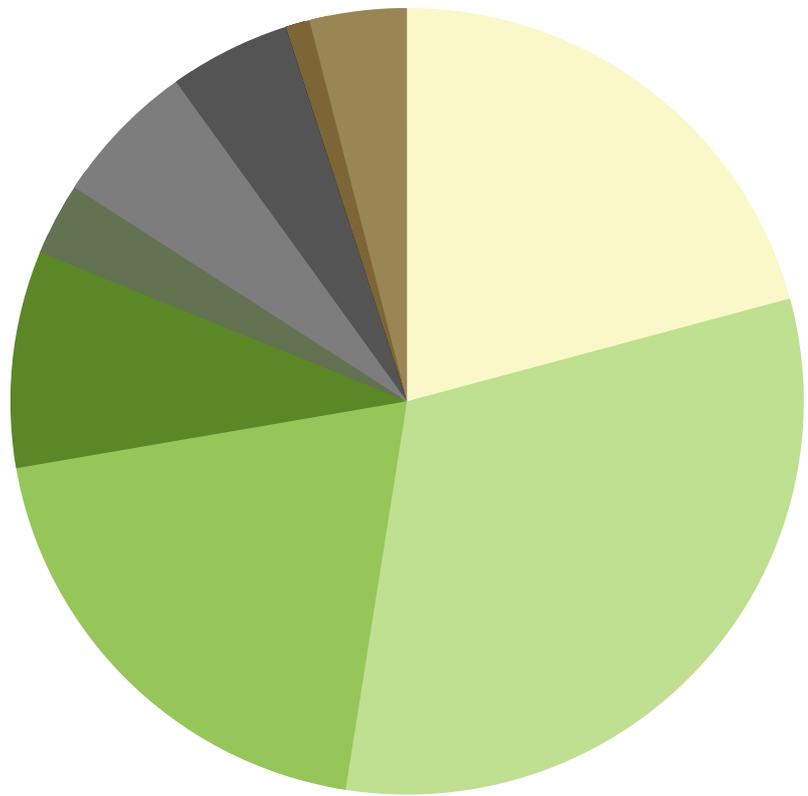
➤ **Analyse :** *Elles sont supérieures de 7% par rapport à 2021, avec la continuité de nombreux projets démarrés en 2021 et le démarrage d'un nouveau projet pour le montage d'un programme LIFE Rept'Island.*

Ci-dessous un focus sur les subventions d'exploitations, présentées par projet et par financeur.



	PNA Lézard ocellé (7%)
	Programme de surveillance terrestre (POP) (14%)
	LIFE CROAA (38%)
	LIFE Rept'Island (3%)
	Expertise générale (UMS PatriNat) (1%)
	CLEF - Antilles françaises (4%)
	DCSMM 2020-2023 (7%)
	Un dragon ! Dans mon jardin ? (1%)
	Vie associative et communication (4%)
	Coordination d'un réseau SOS (3%)
	PNA <i>Anomaloglossus</i> et <i>Harttiella</i> (4%)
	Plan de relance verte (5%)
	PNA Cistude d'Europe (9%)
	Valorisation du bénévolat (5%)

### Répartition des subventions d'exploitation 2022 par projet



- Commission Européenne (21%)
- Office français de la biodiversité (32%)
- DREAL Nouvelle-Aquitaine (20%)
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (9%)
- Agence de l'Eau Adour-Garonne (3%)
- Résion Nouvelle-Aquitaine (6%)
- Minsitère de la Transition écologique (5%)
- DREAL Occitanie
- UMS PatriNat
- DGTM Guyane

### Répartition des subventions d'exploitation 2022 par financeur



La rubrique « **Autres produits de gestion courante** » comprend l'ensemble des cotisations et dons enregistrés sur l'année.

➤ **Analyse** : *Le montant global est stable par rapport à 2021.*

La rubrique « **Reprises sur amortissements et provisions** » comprend l'utilisation des fonds dédiés.

➤ **Analyse** : *Le montant global est stable par rapport à 2021.*

La rubrique « **Transferts de charges d'exploitation** » comprend les contreparties d'opérations comptables ne pouvant être affectées directement, notamment les indemnités journalières perçues pour les arrêts maladie.

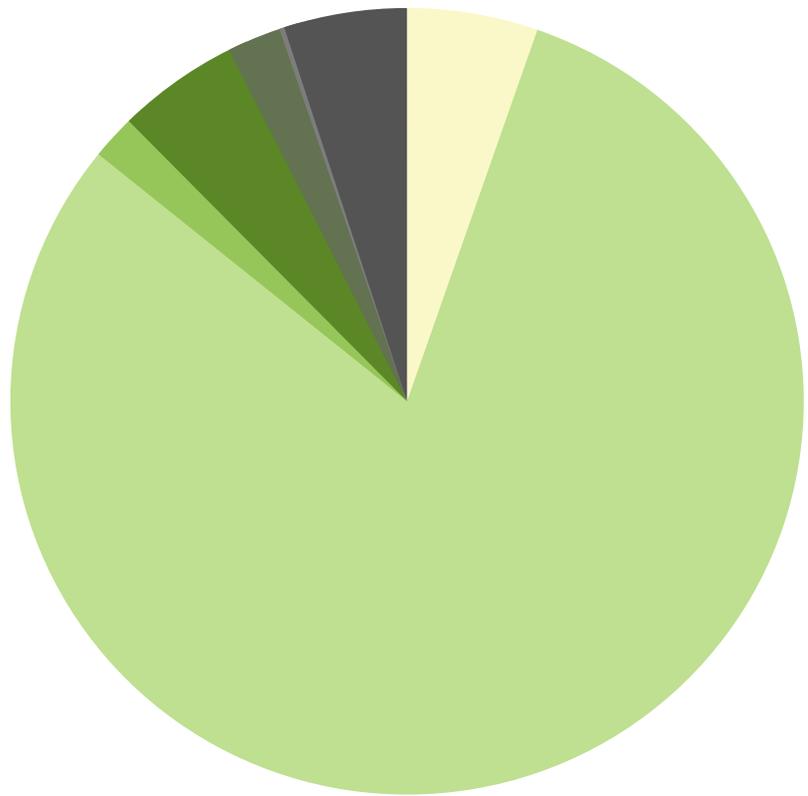
➤ **Analyse** : *Le montant est inférieur de 17% par rapport à 2021.*

La rubrique « **Produits financiers** » comprend les revenus liés à la gestion financière de l'association.

➤ **Analyse** : *Le montant des intérêts financiers perçus est nettement supérieur à celui de 2021.*

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

➤ **Analyse** : *Pour 2022, 2 379 heures ont pu être comptabilisées.*



- Ventes et prestations de services (5%)
- Subventions d'exploitation (80%)
- Autres produits de gestion courante (2%)
- Reprises sur amortissements et provisions (5%)
- Transferts de charges (2%)
- Produits financiers (0%)
- Valorisation du bénévolat (5%)

### Répartition des produits en 2022

PRODUITS		2022	2021	variation
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
70	VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE			
7012	Vente de bulletins	17,50 €	70,00 €	-75%
706	Prestations de services	9 742,72 €	22 410,00 €	-57%
708	Produits des activités annexes	18 064,00 €	15 414,21 €	+17%
	TOTAL	<b>27 824,22 €</b>	<b>37 894,21 €</b>	<b>-27%</b>
<b>74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>				
742	Subventions d'exploitation affectées	420 160,78 €	391 528,90 €	+7%
	TOTAL	<b>420 160,78 €</b>	<b>391 528,90 €</b>	<b>+7%</b>
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>				
7541	Dons manuels	879,00 €	1 082,00 €	-19%
7561	Cotisations sans contrepartie	8 582,00 €	8 082,00 €	+6%
758	Produits divers de gestion courante		5,02 €	-100%
	TOTAL	<b>9 461,00 €</b>	<b>9 169,02 €</b>	<b>+3%</b>
<b>78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>				
7894	Utilisation des fonds dédiés	25 955,00 €	26 355,86 €	-2%
	TOTAL	<b>25 955,00 €</b>	<b>26 355,86 €</b>	<b>-2%</b>
<b>79 TRANSFERTS DE CHARGES</b>				
791	Transferts de charges d'exploitation	11 426,80 €	13 707,35 €	-17%
	TOTAL	<b>11 426,80 €</b>	<b>13 707,35 €</b>	<b>-17%</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>494 827,80 €</b>	<b>478 655,34 €</b>	<b>+3%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
768	Autres produits financiers	1 057,58 €	394,18 €	+168%
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>1 057,58 €</b>	<b>394,18 €</b>	<b>+168%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
770	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
871	Bénévolat	26 169,00 €	33 715,00 €	-22%
	TOTAL	<b>26 169,00 €</b>	<b>33 715,00 €</b>	<b>-22%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>522 054,38 €</b>	<b>512 764,52 €</b>	<b>+2%</b>
<b>RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE</b>		<b>6 519,88 €</b>	<b>14 463,81 €</b>	<b>-55%</b>

La SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de **6 519.88 €** pour l'exercice 2022.



# BILAN

Pour rappel, nous sommes dorénavant tenus de comptabiliser le montant total des subventions annuelles accordées (créances à l'actif), ainsi que la part à reverser aux éventuels partenaires de chaque projet (autres dettes au passif). Par ailleurs, pour certains projets, seule une partie de la subvention accordée est affectée à l'exercice 2022, le solde étant alors comptabilisé dans les produits constatés d'avance (passif).

Présentation de l'actif d'un montant total de **1 124 704.30 €** pour l'exercice 2022, qui correspond au patrimoine de l'association, avec l'analyse suivante :

- L'actif immobilisé (immobilisations corporelles et incorporelles) est en baisse par rapport à 2021, et la seule immobilisation enregistrée en 2022 concerne le renouvellement des licences antivirus.
- L'actif circulant est en baisse par rapport à 2021 avec :
  - Une baisse de 57% des disponibilités (due en partie à une avance de frais conséquente sur le programme LIFE CROAA, le dernier acompte datant de 2018 et le solde étant à recevoir sur 2023) ;
  - Une augmentation de 19% des créances (également due en majeure partie au programme LIFE CROAA pour 447 000 €).

Présentation du passif d'un montant total de **1 124 704.30 €** pour l'exercice 2022, qui correspond aux ressources financières de l'association, avec l'analyse suivante :

- Stabilité des fonds propres ;
- Nouvelle provision pour charges correspondant au calcul de l'indemnité de fin de carrière (3 199 €) ;
- Baisse des fonds dédiés liée principalement à l'utilisation partielle de la subvention 2021 du Ministère ayant bénéficié d'un report sur 2022 ;
- Légère baisse des dettes par rapport à 2021 avec :
  - Une baisse de 19 % des dettes fiscales et sociales (dettes à l'URSSAF en 2021, liées à des montants non réclamés suite au Covid, soldées en 2022) ;
  - Une augmentation de 19 % des autres dettes correspondant aux subventions à reverser aux partenaires dans le cadre des nombreux projets coordonnés par la SHF ;
  - Une baisse de 27 % des produits constatés d'avance, cohérente avec l'utilisation partielle des subventions sur l'exercice 2022.

ACTIF	2022	2021	variation
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	633,72 €	1 183,05 €	-46%
Immobilisations incorporelles	26,32 €	62,56 €	-58%
TOTAL	<b>660,04 €</b>	<b>1 245,61 €</b>	<b>-47%</b>
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et marchandises	386,67 €	961,99 €	-60%
Créances	941 109,30 €	787 737,92 €	+19%
Disponibilités	182 498,79 €	425 187,68 €	-57%
Charges constatées d'avance	49,50 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL	<b>1 124 044,26 €</b>	<b>1 213 887,59 €</b>	<b>-7%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 124 704,30 €</b>	<b>1 215 133,20 €</b>	<b>-7%</b>

PASSIF	2022	2021	variation
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs	151 486,80 €	151 486,80 €	
Report à nouveau	74 372,66 €	59 908,85 €	+24%
Résultat de l'exercice	6 519,88 €	14 463,81 €	-55%
TOTAL	<b>232 379,34 €</b>	<b>225 859,46 €</b>	<b>+3%</b>
<b>Provisions</b>			
Provisions pour charges	3 198,72 €		#DIV/0!
TOTAL	<b>3 198,72 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Fonds dédiés</b>			
Fonds dédiés	39 743,00 €	61 973,00 €	-36%
TOTAL	<b>39 743,00 €</b>	<b>61 973,00 €</b>	
<b>Dettes</b>			
Dettes fournisseurs	20 403,59 €	19 394,14 €	+5%
Dettes fiscales et sociales	68 679,92 €	84 689,57 €	-19%
Autres dettes	414 274,43 €	347 159,73 €	+19%
Produits constatés d'avance	346 025,30 €	476 057,30 €	-27%
TOTAL	<b>849 383,24 €</b>	<b>927 300,74 €</b>	<b>-8%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 124 704,30 €</b>	<b>1 215 133,20 €</b>	<b>-7%</b>

# CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

*Les photos intégrées dans le présent rapport ne sont pas libres de droit.*

©**Cédric Baudran** : Tortue marine (page 25)

©**Jean-Philippe Desvaux** : Cistude d'Europe (page 19)

©**David Nussbaumer** : Lézard ocellé (page 13)

©**Vincent Prémel** : *Hyalinobatrachium iaspidiense* (page 45)

©**Eric Sansault** : Coronelle girondine (pages 1 et 64), Pélodyte ponctué (page 3),  
Vipère de Seoane (page 16)



**Société Herpétologique de France**

Association loi 1901 agréée pour la protection de la nature,  
depuis le 28 février 1978.

Siège social :  
MnHn - CP41  
57 Rue Cuvier, 75005 Paris

[contact@lashf.org](mailto:contact@lashf.org) - [www.lashf.org](http://www.lashf.org)  
SIRET 442 242 079 00022